

18 avril 2019

Le CFA de Champignelles accueillera encore des apprentis pour l'année scolaire 2019-2020

Stéphane Guiguet, vice-président de la Région en charge des lycées et de l'apprentissage, s'est rendu, ce jeudi 18 avril 2019, au centre de formation des apprentis agricole départemental (CFAAD) de Champignelles (Yonne). Il a annoncé à cette occasion que le transfert du centre au lycée La Brosse à Venoy n'interviendrait qu'après l'année scolaire 2019-2020.

Stéphane Guiguet s'est rendu au CFAAD en compagnie de Pierre Gilet, maire de Champignelles, Jean-Philippe Saulnier-Arrighi, président de la communauté de communes de Puisaye-Forterre, ainsi que des élus régionaux de la majorité et de l'opposition.

Un déplacement organisé dans la perspective du futur déménagement du centre de Champignelles au lycée agricole de Venoy, dont il dépend.

Le centre de formation connaît depuis plusieurs années un déficit financier ainsi qu'une baisse d'attractivité (moins 25 % d'élèves à la rentrée 2018-2019). La Région, qui a soutenu la structure à hauteur de plus de 700 000 euros ces dernières années, a organisé ce déplacement en accord avec la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Stéphane Guiguet s'est longuement entretenu avec les élus locaux et principalement le maire de Champignelles, afin d'échanger sur le calendrier et les conséquences de ce déménagement. *« Cette décision est actée. La Région va à présent mettre les moyens nécessaires pour organiser le transfert dans les meilleures conditions. Le CFA de Champignelles continuera d'accueillir des apprentis pour l'année scolaire 2019-2020. La relocalisation des formations au lycée agricole de Venoy, dont dépend le CFA, est prévue d'ici la fin du mandat régional »*, a précisé le vice-président.

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08